

LES AMIS DE LA TERRE-TOGO

RESUME DU RAPPORT D'ACTIVITES 2009

Introduction

Le pari de l'année 2008 avait un sens particulier au regard des phénomènes naturels à savoir : les inondations, les canicules, les cyclones etc. qui ont très fortement impacté le social, l'économique et l'écologique, ces dernières années, le Togo et d'autres Etats. L'ampleur et la répétition des catastrophes naturelles vécues interpellent la conscience humaine. C'est donc à juste titre que, le précédent rapport avait posé deux principaux défis à relever : remobiliser les membres de l'Association autour de la mission de cette dernière, pourvoir et affiner l'expertise du staff afin de lui donner les moyens de contribuer à changer ce monde pour les générations présente et futures.

Les questions que l'on peut alors se poser sont celles-ci : les décisions qui ont été prises pour relever les défis énumérés, et se mettre ainsi en situation de résoudre durablement les problèmes environnementaux ont été effectivement appliquées ? Quelle a été la teneur des résultats obtenus ? Les fruits ont-ils tenu la promesse des fleurs ? Quelles solutions actualisées pour promouvoir le développement durable ?

Pour répondre à ces interrogations légitimes, le présent rapport abordera successivement la relève des défis de 2008 (I) puis l'opérationnalisation du plan d'action 2009 (II).

PREMIERE PARTIE : RELEVÉ DES DÉFIS DE 2008

1. Remobilisation des membres de Les Amis de la Terre-Togo autour de la mission de cette dernière

L'un des enseignements majeurs du rapport d'activités précédent est que malgré le nombre croissant du nombre des adhésions à l'Association « *la faiblesse structurelle et le manque d'initiatives des sections locales pénalisent l'efficacité et l'efficience qui devraient être celles de l'association dans son ensemble* » rapport d'activités 2008 Page 3.

Afin de prendre en compte les recommandations et les perspectives énoncées à ce propos, la Direction Exécutive a opéré une identification des localités pouvant potentiellement abriter des sections de ADT-Togo. Il a également discuté avec des membres influents de l'association à l'intérieur du pays. Par ailleurs, il a pris des contacts et est en discussion avancée avec les responsables de réseaux régionaux et des associations écologiques partenaires intervenant dans les cinq régions économiques sur les opportunités, les stratégies et les contraintes pour favoriser l'installation de sections à l'intérieur du pays et mobiliser une masse critique de militants écologiques. Ceux-ci devraient contribuer à l'accomplissement de la mission de l'Association à savoir : *inciter la société humaine à vivre selon les modes qui préservent la capacité de la Terre à soutenir la vie.*

2. Recrutement et affinement de l'expertise du staff de Les Amis de la Terre-Togo

La fin de l'année 2008 a connu le départ de deux chargés de programmes : M. DZOGBEDO Agbenyo, chargé du Programme Environnement (pour s'occuper de son propre cabinet de consultation) d'une part, et M. ATRI Koffi Eli, chargé du Programme Développement Durable (recruté par le PNUD pour la coordination du Programme de Microfinancement du FEM) d'autre part.

Afin de palier ces départs et maintenir le cap des orientations de l'Assemblée Générale, la Direction Exécutive a recruté deux personnes à savoir : M. KOGBE Yaovi Lawoanou, Naturaliste, titulaire d'un Master Professionnel (nouveau chargée du Programme Développement Durable) en Agro-environnement et Mlle DAKPUI Aku Eyram, Ingénieure Agro-environnementaliste (nouvelle chargée du Programme Environnement).

Globalement, l'ensemble du personnel a bénéficié d'un renforcement des capacités dans son domaine de formation ou sur un point spécifique du ressort de son programme, ceci à travers des formations et autres sessions d'apprentissage les unes plus longues que les autres, ceci à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Il faut citer à titre d'exemple l'atelier national de formation des experts togolais en négociation sur les changements climatiques à Lomé (une semaine à Lomé), L'atelier international de formation des formateurs sur « Adaptation aux Changements Climatiques et Développement » en destination de la société civile africaine à Dakar, Sénégal, la réunion bilan de COPAGEN (trois jours à Cotonou), le Sommet de Copenhague (deux semaines à Copenhague), le Cours de Master 2 Droit et Politique de l'Environnement (un an, à l'Université de Lomé).

DEUXIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN D'ACTION 2009

La philosophie et la mise en œuvre des programmes et projets réalisés en 2009 ont été conduits conformément au plan quinquennal 2008-2012 de l'organisation. Il n'est pas superflu de préciser que ce plan d'action quinquennal a comme mode opératoire des

« départements » ou plus exactement « Programmes » dont il convient d'analyser les interventions.

I. Programme Développement Communautaire

Introduction

Soucieuse d'améliorer les conditions de vie des communautés à la base, Les Amis de la Terre-Togo, comme de coutume, a appuyé ces dernières dans l'identification et la priorisation de leurs besoins et la formulation de projets pour y faire face. Aux volontaires expatriés se sont joints les nationaux qui ont réalisé des activités de terrain dans les régions des plateaux et maritime.

Les Chantiers internationaux de volontaires

1- Préparation des chantiers

- l'élaboration du programme de camp chantier 2009 ;
- traduction et diffusion du programme aux associations partenaires ;
- participation au Technical Meeting pour les échanges de volontaires ;
- formation des volontaires ;
- formation des animateurs.

2- Déroulement des chantiers

Il a été réalisé, pour le compte de l'année 2009, neuf chantiers internationaux répartis sur deux préfectures. La préfecture de Vo a connu deux chantiers de soutien scolaire et de reboisement tandis que celle de Kloto a enregistré sept chantiers.

Ces chantiers ont rassemblé 89 volontaires dont 37 expatriés et 52 togolais.

En ce qui concerne les volontaires inscrits sur les chantiers de soutien scolaire, ils ont dispensé des cours aux écoliers et aux élèves de Mome-Gbavé et de Zooti-Atchanveglo. L'objectif est d'aider les apprenants à comprendre davantage des chapitres de disciplines et leçons mal maîtrisés et de leur rafraîchir la mémoire pour la rentrée scolaire. Les volontaires ont aussi reboisé les cours d'écoles de même que les abords des routes qui donnent accès aux villages sans oublier le reboisement d'une parcelle d'environ huit lots à Zooti-Atchanveglo.

S'agissant des volontaires inscrits sur les chantiers d'adduction d'eau potable du canton de Fiokpo, ils ont participé à la réalisation des travaux de débroussaillage, de léonage, de fouille pour les tranchées, de pose de tuyaux PVC pour l'installation du réseau d'adduction d'eau, de pose de moellon pour la filtration d'eau de ruissellement en zone de bas-fonds, de remblayage des tranchées, de ramassage de matériaux pour la construction de l'ouvrage de prise d'eau et du réservoir.

Ils ont travaillé 35 heures par semaine et ont fait du tourisme écologique pendant les week-ends pour découvrir le milieu. Les échanges ont été très fructueux entre les groupes.

Les difficultés rencontrées

Malgré la bonne ambiance qui a marqué ces moments de travail et d'échanges, il faut noter quelques difficultés rencontrées :

- Problème du nombre insuffisant et d'efficacité d'animateurs sur certains chantiers ;
- Le désistement de certains volontaires qui se sont vu proposer un chantier qu'ils n'avaient pas eux-mêmes choisi, le départ d'autres qui ont trouvé l'encadrement du chantier trop strict ;
- Les tensions sur certains chantiers dues à l'admission des volontaires inexpérimentés
- Les cas de maladies dues à l'alimentation et aux moustiques ; entraînant des hospitalisations ;
- Problème d'explication des détails sur la gestion des frais de participation des expatriés (190 euro).

Les partenaires des chantiers de 2009

Le réseautage des associations étant un outil fédérateur permettant l'élargissement de l'éventail des partenaires, les Amis de la Terre-Togo a participé du 4 au 6 Mars 2009 au Technical Meeting organisé par ALLIANCE qui est une plate forme des associations de chantiers. Cette participation a été très fructueuse et a permis de consolider les partenariats existant et d'en nouer avec de nouvelles associations. Il s'agit de :

- Lunaria (Italie) ;
- Volunteer for peace (USA) ;
- COCAT (Espagne).

Ces partenaires ont même inscrit des volontaires sur nos chantiers au cours de la saison 2009.

Conclusion

La réunion d'évaluation des chantiers est prévue pour la fin du mois de janvier une réunion bilan. Elle a pour objectif d'évaluer les chantiers de la saison afin de faire des recommandations et entrevoir des perspectives pour ce programme Elle rassemblera tous les animateurs de la saison écoulée avec une équipe de ADT-Togo qui sera

composée du Directeur Exécutif, du Coordonnateur des chantiers, du Comptable et de certaines personnes ressources.

II. PROGRAMME DÉVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

Le Programme Développement Durable (PDD) vise l'intégration parfaite entre les volets social, économique et environnemental des activités destinées au progrès de l'homme. Son objectif principal est d'informer, de former, de sensibiliser et de faire pression sur les acteurs et partenaires au développement pour la prise en compte des principes et outils du développement durable dans le processus de prise de décision, aux niveaux local, national et international.

En 2009, ce programme a été exécuté à travers quatre principaux projets :

- Le projet d'adduction d'eau potable du canton de Fiokpo ;
- Le projet de plaidoyer pour la mise en place d'un cadre de gestion et d'accès aux ressources génétiques au Togo ;
- Le projet d'Appui à la mitigation des effets environnementaux et à l'amélioration des conditions de vie des communautés du barrage de Nangbéto et du projet de barrage d'Adjarala ;
- Le projet de renforcement des capacités techniques des organisations de la société civile togolaise et des acteurs du secteur privé sur les changements climatiques.

En dehors de ces quatre projets, il a été organisé dans le cadre de ce programme un atelier national qui a abouti à la mise en place d'un Réseau des Organisations de la Société Civile Togolaise sur les Changements Climatiques.

Le présent rapport d'activités vise à présenter brièvement chacun des trois projets, les principales activités réalisées et les résultats obtenus, de même que le résumé de l'atelier de mise en place du réseau.

1. Le projet d'Adduction d'eau potable du canton de FIOKPO

Le projet d'alimentation en eau potable des agglomérations de Fiokpo vise à satisfaire les besoins de la population locale en eau potable, tout en maintenant la qualité des systèmes naturels qui supportent leur existence. La première partie du projet consiste en la construction d'un ouvrage de captage de source, d'une conduite d'adduction, d'un décanteur statique, d'un poste de chloration, d'un réservoir de stockage, d'un réseau de distribution des bornes fontaines et de branchements privés.

La seconde partie vise à renforcer les capacités des populations pour la gestion durable des infrastructures et des ressources naturelles. Le projet a débuté en août 2008 et doit prendre fin en juin 2010.

2. Etat d'avancement des travaux

Quoique le projet ait cruellement souffert du manque de financement pour être réalisé à toutes les phases, les travaux sont assez bien avancés à ce jour. La phase de construction des ouvrages a bien progressé. On pourra noter :

- la prise d'eau est terminée et le réservoir est à l'étape de finition.
- la fouille et l'installation du réseau d'adduction d'eau sont finies sur le tronçon : Source- Gbalavé et Gbalavé - Volové.
- les fouilles sur les autres tronçons (Kpadapé-Nyivé et Kpadapé-Klomayondi) sont réalisées à 95%.
- la phase de renforcement des capacités des bénéficiaires du projet est partiellement mise en œuvre ; les différentes étapes sont planifiées et devront démarrer incessamment.

3. Principales activités réalisées

- 22 janvier 2009 : avis d'appel d'offre restreinte pour la construction des ouvrages (décanteur, poste de chloration et réservoir) ;
- 22 janvier 2009 : lettre d'information au préfet de Kloto ;
- 28 janvier 2009 : rencontre avec l'Honorable député AMEYI Gabriel pour demande d'un soutien financier ;
- 29 janvier 2009 : achat de matériels pour la réalisation des tranchées pour la canalisation ;
- 30 janvier 2009 : rencontre avec la FCDF pour la répartition des portions du tronçon qui mène de Gbalavé à la source d'eau;
- 30 janvier 2009 : remise de matériel de travail à la FCDF (Pioches, brouettes, etc)
- 08 février 2009 : rencontre avec le Responsable de ABCN (l'entreprise retenue pour les ouvrages pour la négociation du contrat) ;
- 08 février 2009 : commande de buses pour les ponceaux à réaliser sur la piste donnant accès à la source ;
- 26 février 2009 : transport et déchargement des buses à Gbalavé-Avéno

- 02 mars 2009 : appel d'offre pour les travaux de pose de conduite d'adduction d'eau (prise décanteur) et réseau de distribution (Résevoir-Gbalavé-Avéno) ;
- 02 avril 2009 : achat de planches et de chevrons pour le chantier ;
- 04 avril 2009 : achat et transport des tuyaux à Gbalavé
- 16 avril 2009 : démarrage des travaux communautaires de creuser de tranchées sur la montagne (à partir de la source) ;
- 12 mai 2009 : réunion Bilan avec les présidents des Comités Villageois de Développement des 10 villages bénéficiaires du projet sur les travaux communautaires sur le site du projet ;
- 4 - 12 juin 2009 : tournée de sensibilisation et de mobilisation dans les dix villages bénéficiaires du projet ;
- 22 août 2009 : réunion avec les présidents des Comités Villageois de Développement pour la réorganisation des travaux communautaires à Kpadape ;
- 03 octobre 2009 : lancement de l'appel d'offre pour les entreprises chargées de la pose de conduite d'adduction d'eau et du réseau de distribution dans les villages ;
- 15-16 octobre 2009 : lettre d'adjudication aux entreprises retenues par l'appel d'offre ;
- 17 octobre 2009 : visite de terrain des entreprises OTID et SOTET dans la Zone du projet ;
- 19 octobre 2009 : recrutement de l'entreprise ABCN pour les travaux de construire l'ouvrage de captage d'eau ;
- 26 octobre 2009 : distribution de matériels pour les fouilles inter villages pour la pose du réseau d'adduction d'eau ;
- 29 octobre 2009 : nettoyage des abords des routes par les populations sur les limites de leur village respectif ;
- 6 novembre 2009 : début des travaux de fouille entre les villages ;
- 12 novembre 2009 : recrutement de jeunes de Kpalimé pour accélération des travaux de fouille sur le projet.

4. Difficultés rencontrées

Le projet connaît un retard par rapport au calendrier d'exécution, entre autres, à cause de :

- l'impraticabilité de la route qui donne accès à la source d'eau, suite aux pluies diluviennes dans le courant des mois de mai à août ;

- la rupture d'un ponceau situé en zone marécageuse sur la piste ;
- l'inaccessibilité des carrières pour l'extraction du sable et du gravier ;
- le manque de fonds complémentaires pour la réalisation de toutes les phases du projet ;
- l'absence d'engins pour la réalisation de certains travaux assez difficiles ;
- la nature rocailleuse du sol et la présence des rochers par endroits sur la trajectoire de la tranchée.

5. Principales activités en attente

Dès que la totalité des fonds sera mobilisée les activités ci-après seront réalisées :

- achat, pose et remblayage des tuyaux sur les tronçon Kpadapé-Nyivé, Kpadapé-Klomayondi et Kpadapé-Gbalavé ;
- construction décanteur et du poste de chloration ;
- installation des bornes fontaines ;
- renforcement des capacités des bénéficiaires ;
- inauguration de l'ouvrage.

Projet 1 : Plaidoyer pour la mise en place d'un cadre de gestion et d'accès aux ressources génétiques au Togo

a. Présentation du projet

Ce projet a été initié en vue de contribuer à la mise en œuvre de l'article 15 de la Convention sur la Diversité Biologique sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages résultant de leur utilisation. Son objectif est double :

- sensibiliser les acteurs sur les enjeux et défis relatifs aux ressources biologiques et sur la nécessité de développer les mécanismes d'accès aux ressources génétiques ;
- amener les décideurs à mettre en œuvre les instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs aux ressources biologiques et à adopter les textes sur l'APA au Togo.

Activités réalisées

Deux principales activités ont été réalisées dans le cadre de ce projet :

b. Information et sensibilisation

Les activités d'information et de sensibilisation du public et des décideurs ont été organisées. Elles ont consisté en l'organisation et en la participation à des émissions radiophoniques, une émission télévisuelle sur la Télévision Nationale Togolaise, la publication d'un article dans le bulletin trimestriel d'information NONUDZO N°6, et la préparation d'un dépliant sur l'accès aux ressources génétiques et partage des avantages résultant de leur utilisation (APA), adapté de l'IEPF.

c. Atelier de sensibilisation

Le 20 août 2009, ADT-Togo a organisé à la Salle de Conférence du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, un atelier de sensibilisation des acteurs sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages tirés de leur exploitation (APA). Cet atelier était destiné aux représentants des structures publiques et privées, de la société civile, de l'Assemblée Nationale, de la chefferie traditionnelle, des institutions de recherche et des institutions internationales au Togo.

L'objectif principal de l'atelier est de sensibiliser les acteurs sur les enjeux et défis relatifs aux ressources biologiques et sur la nécessité de développer les mécanismes d'accès aux ressources génétiques.

Les différentes communications ont été suivies d'un débat général. Des questions ont été posées, des commentaires et des contributions ont été faits sur l'ensemble des communications. En lieu et place de travaux en commissions comme indiqué dans le programme, c'est plutôt des réflexions d'ensemble - qui se rapportent aux éléments potentiels pour un cadre juridique national sur l'APA au Togo - qui ont été menées par les participants à l'atelier en vue de tracer des perspectives et la voie à suivre.



Figure 1 : Photo de famille des participants à l'atelier sur l'APA

Projet 2 : Appui à la mitigation des effets environnementaux et à l'amélioration des conditions de vie des communautés du barrage de Nangbéto et du projet de barrage d'Adjarala

a. Présentation du projet

La construction du barrage de Nangbéto, co-financée par la Banque Mondiale et les banques arabe, allemande et française s'est faite sans la participation effective du public. Les populations locales ne participent pas au partage des avantages.

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'implication des communautés et la prise en compte des préoccupations environnementales dans l'exécution des projets de barrage de Nangbéto et d'Adjarala.

b. Activités réalisées et résultats obtenus

Les principales activités réalisées peuvent être résumées comme suit :

- visite de reconnaissance de terrain, de prise de contact avec les leaders locaux (chefs traditionnels, responsables religieux, responsables de CVD et responsables d'opinions) et d'identification des répondants sur le terrain les 23 et 24 avril 2009 et le 9 mai 2009 à Akparé et à Tohoun ;
- organisation des rencontres d'échange avec les populations et les leaders locaux des communautés du barrage de Nangbéto le 14 mai 2009 à Akparé ;
- visite de recueil de témoignages des populations et des leaders locaux et de reportage vidéo sur les impacts de l'exploitation du barrage de Nangbéto, et sur les projections relatives au barrage d'Adjarala respectivement les 4 et 5 mai 2009 ;

Il résulte de ces activités que les communautés des barrages de Nangbéto et d'Adjarala et sont mieux informées sur les dispositions à prendre face aux travaux d'exploitation des barrages et sont aptes à défendre leurs droits. Elles ont exprimé leurs préoccupations sur l'exploitation des deux barrages. Les populations sont mieux organisées pour faire face efficacement aux travaux d'exploitation des barrages.

Projet 3 : Renforcement des capacités techniques des organisations de la société civile togolaise et des acteurs du secteur privé sur les changements climatiques

a. Présentation du projet

Le Programme CC DARE qui est un programme conjoint PNUE/ PNUD s'emploie à rendre capables les acteurs de développement des pays d'Afrique subsaharienne (des Organisations de la Société Civile et le secteur privé) à mieux cerner le phénomène et les risques des changements climatiques et les mesures d'adaptation. Il est administré par

une équipe de personnel de projet du PNUE, PNUD, PNUE Risø Centre on Energy, Climate and Sustainable Development, et PNUEDHI Centre for Water and Environment.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme au Togo que ADT-Togo a bénéficié d'un appui financier dudit programme pour exécuter le projet de renforcement des capacités techniques des organisations de la société civile togolaise sur les changements climatiques. Ce projet a démarré le 1^{er} octobre 2009 pour une durée de six (6) mois.

b. Activités réalisées

Les principales activités réalisées dans le cadre de ce projet sont les suivantes :

- Elaboration du plan de travail des organes chargés de la coordination du projet ;
- Rencontre avec des autorités administratives en charge de l'Environnement ;
- Mise en place du Comité de Suivi et d'Orientation du Projet (CSOP) ;
- Rencontres périodiques des membres du CSOP ;
- Organisation de deux sessions de formation des Organisations de la Société Civile et des acteurs du secteur privé.

c. Le plan de travail

Le plan de travail est élaboré à l'attention des organes de coordination du projet. Il prend en compte les activités prévues dans le cadre du projet, leur calendrier d'exécution et le budget prévisionnel du projet. Il est articulé autour de trois principaux points : plan de travail national, description narrative complémentaire, suivi et évaluation. Ce plan a été soumis et validé par le Point focal national CCNUCC et le Programme CC DARE.

d. Rencontre avec des autorités administratives en charge de l'Environnement

Après l'obtention de l'accord de financement du projet, plusieurs rencontres de prise de contact avec des autorités administratives en charge de l'Environnement (Directeur de l'Environnement, Directeur de Cabinet du Ministre, Point focal national CCNUCC) ont été organisées pour leur expliquer le projet et obtenir leur adhésion.

e. Mise en place du Comité de Suivi et d'Orientation du Projet (CSOP)

Le CSOP est le forum des acteurs représentant les organisations de la société civile togolaise intervenant dans le domaine des changements climatiques et pouvant apporter un soutien direct à la mobilisation des ressources et au suivi des actions du projet. Il est composé de sept (7) ONG. Sa mise en place vise le suivi et l'évaluation

externe du projet par rapport à ADT-Togo. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, à travers le Point focal national de la CCNUCC, et le Programme CC DARE représenté par une personne d'ancrage désignée par la coordination du programme CC DARE et un expert du bureau du PNUD Togo assument également le rôle de suivi et d'évaluation externe du projet. Les documents régissant le fonctionnement du CSOP (termes de référence, règlement intérieur, etc.) ont été élaborés par la coordination et adoptés par les membres du comité.

f. Rencontres périodiques des membres du CSOP

Après la mise en place du CSOP, une dizaine de réunions périodiques des membres du CSOP ont été organisées avec l'appui technique et financier de la coordination en vue d'adopter les documents et les rapports techniques et de suggérer des améliorations qu'il juge nécessaires.

g. Sessions de formation de la société civile et du secteur privé

• La session de formation de Lomé

Les 24 et 25 novembre 2009, ADT-Togo a organisé dans l'Amphi de la FOPADESC à Lomé, un atelier de formation des organisations de la société civile togolaise et des acteurs du secteur privé sur les changements climatiques. Cet atelier a réuni 63 participants venus des deux régions du Sud Togo (Région Maritime et Région des Plateaux) représentant les responsables des ONG et associations, les acteurs du secteur privé, les universitaires, les cadres des organisations internationales au Togo intervenant directement ou indirectement dans le domaine des changements climatiques.

L'objectif de la formation est de renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) et des acteurs du secteur privé sur les changements climatiques afin de les rendre aptes à mieux cerner les manifestations, les causes, les impacts et les conséquences des changements climatiques dans les secteurs d'activité clés identifiés (agriculture, foresterie, énergie, établissements humains, santé, ressources en eaux, etc.) et les mesures d'adaptation afin de réduire la vulnérabilité tant sociale que biophysique.

Chaque module a été suivi d'un débat général. Des questions ont été posées, des explications et des contributions ont été faites sur l'ensemble des modules.

Ces modules ont été précédés de la projection du film d'Al Gore « Une vérité qui dérange » qui a permis de remettre la problématique des changements climatiques dans son contexte mondial, et a suscité de nombreuses réactions.

Entre temps, des travaux de groupe ont été organisés dans le but de permettre aux participants d'échanger autour de certaines problématiques des changements climatiques ainsi que d'élaborer des projets pour les résoudre.

Le dépouillement des fiches d'appréciation distribuées aux participants à la fin des travaux a permis de conclure que l'atelier s'est déroulé dans une bonne atmosphère et a permis aux différents acteurs de mieux cerner la problématique des changements

climatiques et surtout les mesures d'adaptation à prendre dans les différentes communautés. Ils ont trouvé l'atelier très fructueux à plusieurs égards et ont promis de s'impliquer davantage au niveau de leurs organisations respectives et en réseau pour offrir aux générations présentes et futures un développement durable.



Figure 2 : Quelques photos de la session de Lomé

- **La session de formation de Kara**

Organisé les 1^{er} et 2 décembre 2009 dans la salle de Conférence des Affaires Sociales de Kara cet atelier visait les mêmes objectifs que celui de Lomé. Il a connu la participation de 47 personnes venues des régions septentrionales du pays (Région Centrale, Région de la Kara et Région des Savanes) représentant les responsables des ONG et associations intervenant directement ou indirectement dans le domaine des changements climatiques. (Voir atelier de Lomé pour les détails concernant les objectifs, le déroulement et les résultats).



Figure 3 : Photo de famille de la session de Kara

Activité parallèle aux précédents projets: Mise en place du Réseau des Organisations de la Société Civile Togolaise sur les Changements Climatiques

a. Importance de l'atelier

ADT-Togo a organisé le 10 juillet 2009 à Hôtel Acropolis à Lomé, un atelier de renforcement de capacités des organisations de la société civile (OSC) sur les changements climatiques.

Ledit atelier a pour objectif de mobiliser les OSC intervenant dans le domaine des changements climatiques pour la mise en place d'un réseau national des OSC togolaises afin de faire face efficacement aux questions de changements climatiques, et à court terme, participer activement à la Conférence de l'ONU sur le Climat prévue pour la fin de l'année 2009 à Copenhague (Danemark) pour **préparer la suite du protocole de Kyoto**, qui se termine en 2012. L'atelier a réuni une trentaine de participants représentant des structures publiques et privées, de la société civile, de la Chefferie traditionnelle des institutions de recherche et des institutions internationales au Togo. On pouvait noter la présence du Point focal national de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, M. TOMYEBA Komi, et un membre du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), le Professeur AJAVON Ayité-lô.

Pour atteindre les objectifs de l'atelier, cinq communications ont été présentées et débattues.

b. Résultats de l'atelier

Les travaux se sont poursuivis et ont abouti à la mise en place d'un réseau des organisations de la société civile (OSC) togolaise sur les changements climatiques afin de pouvoir faire face plus efficacement aux questions de changements climatiques. La forme juridique convenue est celle d'un réseau informel à l'instar du réseau *Sustainability Watch*.

En ce qui concerne le cahier de charge du réseau, un comité de pilotage composé de huit (08) organisations a été mis en place pour s'en charger. Les participants ont par la suite désigné l'ONG « Les Amis de la Terre-Togo » pour assumer le rôle de point focal du réseau dont la personne de contact est Monsieur KOGBE Yao Lowanou.

Il est important de rappeler que ce réseau a été mis en place en présence du Point focal national de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, Monsieur TOMYEBA Komi.



Figure 4 : Photos de l'atelier

c. Renforcement des capacités techniques du Programme

Afin de renforcer les capacités techniques du Programme Développement Durable pour de meilleurs rendements, le responsable dudit programme a participé à plusieurs ateliers nationaux et internationaux de formation, notamment :

- L'atelier national de formation des experts nationaux en méthodologie d'évaluation des investissements et flux financiers dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie dans le cadre du Projet de renforcement des capacités nationales initié par le PNUD pour faire face aux changements climatiques à Lomé;
- Le troisième atelier international de renforcement des capacités pour l'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages (APA) pour le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest et les îles de l'Océan Indien à Cotonou, Bénin ;
- L'atelier national de formation des cadres togolais à l'élaboration de projets éligibles en gestion de l'environnement, à Lomé ;

d. Quelques difficultés rencontrées dans l'exécution du Programme

- La réticence de certains décideurs qui freinent certaines activités dans la mise en œuvre du projet de *plaidoyer pour la mise en place d'un cadre de gestion et d'accès aux ressources génétiques au Togo* ;

- les risques de double-emploi : la présence d'une ONG sur le terrain sur le même sujet a obligé ADT-Togo à focaliser le reste des activités du projet *d'appui à la mitigation des effets environnementaux et à l'amélioration des conditions de vie des communautés du barrage de Nangbéto et du projet de barrage d'Adjarala* sur la mine d'exploitation du fer de Bangeli afin d'éviter d'éventuels conflits ;

- l'imminence de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a obligé à réaliser certaines activités du projet de *renforcement des capacités techniques des organisations de la société civile togolaise et des acteurs du secteur privé sur les changements climatiques* contrairement à ce qui a été prévu dans le plan de travail ;

- une autre contrainte non négligeable fut le manque de ressources financières pour l'exécution d'autres projets élaborés dans le cadre de ce programme ;

e. Perspectives

Au niveau des perspectives, le Programme Développement Durable s'attellera à :

- Poursuivre des activités de plaidoyer pour la mise en place d'un cadre de gestion et d'accès aux ressources génétiques au Togo ;

- Organiser des campagnes de sensibilisation sur le développement durable en général et les changements climatiques en particulier ;
- Poursuivre les actions à l'endroit des populations affectées par l'exploitation du minerai de fer de Bangeli ;
- Initier des Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour aider les populations de Nangbéto, d'Adjarala et de Bangeli ;
- Effectuer des visites régulières de terrain sur les activités d'exploitation des deux barrages et sur l'exploitation du minerai de Bangeli ;
- Développer des projets relatifs à la conservation de la diversité biologique ; à l'adaptation communautaire aux changements climatiques, au foncier rural ;
- conduire des études diagnostiques sur l'énergie et les changements climatiques.

Conclusion

L'année 2009 a été riche en activités grâce aux appuis financiers de différents partenaires financiers, en particulier FoEI dans le cadre du projet *d'appui à la mitigation des effets environnementaux et à l'amélioration des conditions de vie des communautés du barrage de Nangbéto et du projet de barrage d'Adjarala* ; IUCN NL dans le cadre du projet *de plaidoyer pour la mise en place d'un cadre de gestion et d'accès aux ressources génétiques au Togo* et le programme CC DARE dans le cadre du projet *de renforcement des capacités techniques des organisations de la société civile togolaise et des acteurs du secteur privé sur les changements climatiques*.

La collaboration sans faille des autorités administratives du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a aussi contribué à la mobilisation de ces ressources financières. La disponibilité de certains services techniques de l'Etat, des ONG partenaires et des médias a constitué un facteur favorable aux succès enregistrés au cours de l'année 2009 au niveau du Programme Développement Durable.

III. Programme Environnement

Les activités phare réalisées s'inscrivent dans le cadre du Programme TMF4 et du « Projet Sarakawa ».

Activités menées dans le cadre du TMF4

L'objectif général du TMF4 est de réduire la pauvreté à travers le développement durable et la conservation de la biodiversité au Togo.

Six différents types d'activités peuvent être énumérés à ce sujet. Il s'agit de l'organisation de réunions (a), des émissions radiophoniques (b), du suivi des actions de la coalition des OSC sur l'utilisation soutenable des ressources naturelles (c), de l'appui à vingt groupements paysans pour les activités génératrices de revenus dans sept villages (d), de l'appui à la production du périodique NONUZO (e), et de l'appui à la mise à jour régulière du site web de ADT-Togo (f).

a. Organisation de réunions

- Un atelier de renforcement des capacités des leaders paysans sur les accords relatifs à la diversité biologique a été organisé le 12 juin 2009 à Notsè. L'atelier a reposé sur trois communications : la première a porté sur l'état de la biodiversité au Togo, la deuxième sur les droits et devoirs liés à l'accès à la terre, à l'eau, aux pâturages et aux ressources génétiques et la dernière sur les accords internationaux et les textes juridiques nationaux de protection de la biodiversité ;
- une rencontre de sensibilisation a été tenue le 22 avril 2009 au cours de la Journée Mondiale de la Terre édition 2009. Bien que le thème de cette édition soit intitulé «Votre planète a besoin de vous - unis pour combattre le changement climatique », ADT-Togo, en partenariat avec l'hôtel Sarakawa, organisateurs de cet événement ont choisi le thème : « Importance de la biodiversité et de l'eau » pour entretenir la soixantaine de participants. Ce choix est motivé entre autres par le fait que la biodiversité intervient dans la régulation du climat, grande préoccupation de l'Année 2009.
- une réunion de sensibilisation et de formation des paysans sur la conservation de la biodiversité et sur l'apiculture a été organisée.

b. Émissions radiophoniques

Une émission radiophonique (Carte sur table) de sensibilisation sur l'importance de la biodiversité et les accords y relatifs a été organisée le 09 mai 2009 sur la Radio Lomé, un média public. L'émission est animé par M. ADAM Faye et les invités étaient : MM. DZOGBEDO Agbenyo représentant ADT-Togo, AFODA de la Direction de la Faune et Chasse et AKPAVI Sêmihinva, Enseignant à l'Université de Lomé.

c. Suivi des actions de la coalition des OSC sur l'utilisation soutenable des ressources naturelles

La Coalition pour la protection du patrimoine génétique africain branche togolaise (COPAGEN-Togo) a pour mission d'œuvrer pour la sauvegarde du patrimoine génétique africain et pour une utilisation durable des ressources biologiques africaines à travers la protection des droits des communautés locales et des agriculteurs, la régulation de l'accès à la biodiversité et la gestion des risques liés au génie génétique. Cette Coalition a tenu sa réunion bilan le 09 juillet 2009 à l'hôtel ACROPOLIS à Lomé.

L'objectif de cette rencontre était de faire le bilan des activités menées par les membres de la Coalition et d'en tirer les leçons afin d'accomplir la mission de COPAGEN.

En vue de s'intégrer dans la dynamique régionale de sauvegarde du patrimoine génétique ADT-Togo a participé au 5^e forum régional de la Coalition qui s'est tenu à Cotonou du 14 au 18 septembre 2009.

d. Appui à vingt groupements paysans pour les activités génératrices de revenus dans sept villages

Dans le souci d'être plus proches des populations, ADT-Togo n'a ménagé aucun effort pour appuyer des groupes organisés en Organisations de Producteurs agricoles à travers six activités spécifiques :

- Apiculture (élevage des abeilles) : pour 7 groupements dans 7 villages ;
- Pisciculture (élevage des poissons) : pour 3 groupements dans 3 villages ;
- Cuniculture (élevage des lapins) : pour 2 groupements dans 2 villages ;
- Héliciculture (élevage des escargots) : pour 5 groupements dans 5 villages ;
- Myciculture (culture des champignons) : pour 3 groupements dans 3 villages.

e. Production du périodique NONUZO

Au cours de l'année, les ressources financières de ce programme ont aidé à l'édition et à la publication de trois (3) bulletins d'information NONUDZO. Il s'agit de :

- Bulletin N°0006 janvier-mars 2009, intitulé : « Bilan des activités de proximité pour le développement durable des communautés locales ».
- Bulletin N° 0005/bis juin-août 2008/ No. 0005b June-August 2008 (2009 reprint): « Importance de la diversité biologique au Togo/ The significance of biological diversity to Togo ».
- Bulletin N° 0007/ octobre-novembre-décembre 2009 / No. October-November-December 2009 : « Contribution de la société civile togolaise au processus de la conférence de Copenhague sur le changement climatique/ Contribution of Togolese civil society in the process of the copenhagen conference on Climate Change ».

f. Appui à la mise à jour régulière du site web de ADT-Togo

Le site web de l'Organisation a connu une mise à jour régulière sur les projets entrepris dans le cadre de ce programme. Beaucoup d'articles ont été publiés dans ce sens, permettant ainsi au public de suivre l'évolution des activités menées.

Activités menées dans le cadre du projet Sarakawa

Il s'est noué entre l'Hôtel Mercure SARAKAWA et ADT-Togo un partenariat dont l'objectif principal est de valoriser la biodiversité togolaise et de promouvoir l'agriculture biologique.

Au bout de six mois, ADT-Togo a mis en place d'un espace vert écotouristique au sein de l'hôtel

a. Contraintes

Toutes les activités prévues dans le projet n'ont pas pu être menées à cause du défaut d'un contrat libellé en termes clairs appelant les responsabilités de l'un et de l'autre partenaires.

b. Résultats obtenus

Il convient de souligner que des résultats substantiels ont été obtenus et qui contribuent à rendre plus efficaces les activités de protection de l'environnement au Togo. On pourra noter à ce titre :

- Vingt groupements sont appuyés techniquement et financièrement :
- 60 ruches, 14 Chamailles, 35 bottes, 7 enfumoirs, 1 extracteur sont mis à la disposition de 7 groupements d'apiculteurs dans 7 villages;
- 3 chambres de culture de champignons ont été construites pour 3 groupements de myciculture;
- 4 étangs piscicoles sont mis en place ;
- 3 escargotières ont été construites ;
- Les conventions internationales et les textes juridiques nationaux ont été mis à disposition des leaders paysans ;
- Les stratégies de vulgarisation des conventions internationales et les textes juridiques nationaux ont été définis pour que l'information atteigne la base ;
- Les acteurs de la société civile togolaise ont une meilleure connaissance des accords relatifs aux changements climatiques ;
- Un espace vert eco touristique regorgeant la plupart des essences de la biodiversité au Togo a été mis en place au sein de l'Hôtel Sarakawa ;
- Les acteurs togolais sont informés de la situation sur les changements climatiques au Togo ;
- Les acteurs togolais ont pris connaissance des possibilités de financements ;
- Un réseau national des OSC sur les changements climatiques est mis en place ;
- Le périodique portant sur la biodiversité est produit ;
- Des supports multimédias sur les différentes activités sont produits.

c. Perspectives

Les activités prévues pour l'année 2010 sont les suivantes:

- Organisation d'un atelier de renforcement des capacités des paysans sur les méthodes de préservation de la diversité biologique ;
- Production et diffusion du sketch en français ;
- Emissions radiophoniques et télévisuelles ;
- Réunion bilan de COPAGEN -Togo ;
- Accompagnement dans les activités de conservation de la biodiversité et génératrices de revenus ;
- Appui pour la mise en place de clubs de recherche sur les plantes médicinales dans les établissements des 2^e et 3^e degrés dans la région de la Kara au Togo ;
- Organisation de rencontres d'échange avec les décideurs pour le respect des études d'impact environnemental des projets ;
- Elaboration et distribution des lettres ouvertes aux autorités publiques, aux décideurs privés et aux partenaires extérieurs commerciaux du Togo sur les impacts négatifs de certains projets de développement sur la biodiversité.

Conclusion

L'environnement étant un facteur dans le développement, il est indispensable d'œuvrer pour sa conservation afin de s'assurer d'un développement durable. Ainsi durant l'année 2009 « Les Amis de la Terre-Togo » à travers le programme environnement spécifiquement le projet TMF4 a touché l'aspect réduction de la pauvreté et préservation de la biodiversité.

IV. Programme Exploitation des mines

Introduction

L'opérationnalisation de ce programme a eu pour principal focus les mines de fer de Bangeli, à travers un projet intitulé « Projet d'appui à la mitigation des impacts de l'exploitation du barrage de Nangbéto, du minerai de fer de Bangeli ».

a. Projet d'appui à la mitigation des impacts de l'exploitation du barrage de Nangbéto, du minerai de fer de Bangeli

L'objectif est d'améliorer l'implication des communautés et la prise en compte des préoccupations environnementales dans l'exécution dudit projet.

Les 5 et 6 mai 2009, une mission de ADT-Togo s'est rendue à Bassar et Bangéli. Elle a rencontré les communautés affectées par l'exploitation de la mine de fer de Bangéli par la compagnie MM Mining SA.

b. Problèmes

Les préoccupations relevées par rapport à la mise en œuvre de ce projet sont de divers ordres :

- Les populations ne disposent pas d'informations suffisantes sur le projet ;
- Des recommandations du rapport d'Etude d'Impact Environnemental (EIE), notamment les cérémonies préliminaires aux travaux d'extraction du minerai n'ont pas été réalisées ; ce qui a entraîné le tarissement de certains cours d'eau ;
- Les dégâts causés par les machines à la suite des travaux (passage des camions, des bulldozers dans les champs, détruisant les jeunes plants mis en terre par les populations).

La mission a fait avec ses hôtes, le point sur les aspects relatifs aux droits des populations riveraines, les impacts environnementaux et culturels, et les mesures à prendre pour corriger les impacts négatifs du projet.

c. Résultats

Au niveau de la base, une association de résistance des populations concernées par l'exploitation du minerai de fer de Bangeli est mise en place. Elle est dénommée : « Association des personnes victimes de l'exploitation du fer de Bangeli ».

Au niveau des décideurs, le Gouvernement est informé sur les impacts négatifs sur les populations concernées de l'exploitation du minerai de fer de Bangeli. Il a été encouragé à jouer son rôle de contrôle et suivi des mesures définies dans le rapport d'Etude d'Impact Environnemental.

d. Perspectives

- Sensibilisation et renforcement des capacités des communautés locales sur les aspects du processus de l'exploitation minière, les dangers auxquels elles font face lorsque les compagnies cherchent à opérer dans leur communauté, « Les dispositions nécessaires pour y faire face ;
- Lobbying auprès du gouvernement pour que MM Mining SA pour la mise en œuvre des recommandations de l'EIE ;
- Encourager le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières à travers la Direction de l'Environnement à jouer son rôle de contrôle et suivi des mesures définies dans le rapport d'EIE ;
- Prévoir un voyage d'échange entre les communautés de Bangeli chez des communautés au Ghana riveraines affectées par ce type de projet.

Conclusion

Les communautés de Bangeli et de Bassar à travers leurs groupes organisées et les personnes ressources ont apprécié l'appui technique que ADT-Togo a apporté dans le cadre de ce projet. Elles ont renforcé leurs capacités en matière de plaidoyer, et comptent user de connaissances acquises pour mettre au goût du jour leurs préoccupations par rapport à d'autres questions de développement. Pourtant, il ne faut pas perdre de vue que les permis d'exploitation de minerai sont donnés par les pouvoirs publics ; et c'est à ce niveau qu'il convient d'insister, en amont afin d'éviter les externalités négatives des programmes de développement national initiés et mis en œuvre par l'Etat.

V. Programme information communication

Introduction

L'accès à l'information environnementale, la participation du public à l'élaboration des décisions touchant à l'environnement et l'accès des acteurs concernés à la justice sont essentiels pour mieux sensibiliser la population et pour concevoir et mettre en œuvre des politiques environnementales recueillant une large adhésion. La disponibilité d'informations environnementales de qualité est indispensable pour gérer de façon efficace et efficiente l'environnement et pour concevoir, appliquer et évaluer les politiques qui se rattachent à cet objectif. Faciliter l'accès à l'information environnementale en tant que droit pour les citoyens est le leitmotiv de ce Programme.

Aussi, afin de professionnaliser le travail d'information et de communication, le précédent rapport d'activités, avait-il formulé deux recommandations importantes.

Si des efforts ont été consentis afin de mobiliser des ressources pour appuyer le programme, il n'en est pas moins vrai que l'attente est encore d'actualité en ce qui concerne la formation du chargé de ce Programme. Pour autant, cela n'a pas plombé de façon dirimante, la mise en œuvre du cahier de charge de ce Programme.

Nous analyserons tour à tour les activités relatives à la gestion des du Centre de Documentation (1), à la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information (2), aux relations avec le public et les médias (3) Mise à jour du site web de ADT-Togo (4), et les activités dans le cadre du Sous-programme Informatique (5).

a. La gestion du Centre de Documentation

Le Centre de Recherche et de Documentation de ADT-Togo n'a pas désempilé au cours de l'année 2009. Au contraire, il a reçu la visite régulière de dizaines de chercheurs de diverses disciplines. Il a été souvent un lieu de recherche recommandé aussi bien par plusieurs mouvements écologiques mais aussi par les techniciens en charge de l'Environnement. Le staff, les volontaires de l'Association, de même que des

professionnels désirant affiner leurs connaissances ou faire des présentations sur des thèmes spécifiques exploitent à fond les ressources que pourvoie ce centre.

b. La collecte, le traitement et la diffusion de l'information

La boîte électronique de l'Organisation constitue une source intarissable d'informations sur le développement durable. Les livres, les bulletins d'information, les rapports d'études et d'enquêtes en support physique, les supports audiovisuels, la toile mondiale (Web), etc. sont la matière première du travail du chargé de ce Programme. L'information est traitée et mise à la disposition des programmes spécifiques. De même, les articles divers, les rapports d'activités sont communiqués au public à travers l'Internet, les radios, la télévision, la presse écrite.

c. Mise à jour du site web de ADT-Togo

Ayant opté pour un environnement de qualité, c'est tout naturellement que l'Organisation s'efforce au quotidien de raffiner ses prestations. Ceci est valable dans le domaine de l'information et de la communication aussi. En 2009, le design du site web : de ADT-Togo (www.amiterre.tg) a été redessiné. Ce site web offre beaucoup d'avantages par rapport aux précédents : il est plus lisible, plus attrayant ; il comporte des documents audiovisuels.

Le site est souvent visité, en témoignent le nombre de candidatures obtenu lorsque l'organisation a lancé deux appels à candidature internationaux pour le recrutement de consultants sur deux sujets, et les messages d'encouragement reçus pour nous féliciter de nos efforts pour la protection de l'environnement au Togo.

d. Les relations avec le public et les médias

Le Programme Information et Communication a maintenu, voire renforcé ses relations avec le public. Il faut noter la distribution à une échelle relativement importante des publications de l'Association, aussi bien pour les mouvements écologiques, la presse, le Gouvernement, les Organisations Internationales, les Ambassades, des personnes ressources et les personnes qui viennent se renseigner au siège de l'Organisation.

Cet effort a tout simplement augmenté la visibilité de l'Organisation qui s'impose davantage comme un acteur important du développement durable.

e. Activités menées dans le cadre du Sous-programme Informatique

Sous le Programme Information et Communication, le Sous-programme Informatique a pour rôle d'assurer le bon fonctionnement de l'outil informatique dont dispose ADT-Togo pour bien communiquer tant au niveau interne qu'externe.

Ce Sous-programme qui gère le réseau local et le réseau Internet de ADT-Togo, a permis une bonne interconnexion des autres programmes, ce qui a facilité la communication et le partage d'information entre ces derniers et l'extérieur surtout avec nos partenaires.

Outre la maintenance du réseau, le programme a aussi assuré l'installation de nouveaux équipements informatiques, les systèmes d'installation de logiciels et la provision de support des Technologies d'Information et de Communication (TIC) aux membres du personnel. Quant à la maintenance physique des ordinateurs, elle est faite par un technicien sous la supervision du chargé du programme informatique.

Le Sous-programme Informatique prend aussi en charge le volet multimédia. C'est ainsi qu'il a contribué à compléter les informations sur le site web de ADT-Togo par des fichiers vidéo, audio, et images. Les vidéos pour sur des témoignages des communautés avec lesquelles ADT-Togo travaille, des témoignages soulignant les questions environnementales auxquelles les populations sont confrontées.

Pour lire les fichiers multimédia, nous vous invitons à visiter <http://www.amiterre.tg/MEDIA.htm>

f. Atouts

Les atouts de ce Programme sont :

- La facile accessibilité aux sources d'information (livres, Internet, site web) ;
- La possibilité d'utilisation de deux (2) langues internationales (Français et Anglais) ;
- La disponibilité de certaines informations à moindre coût.

g. Difficultés

L'insuffisance de ressources financières rend difficiles :

- L'organisation des enquêtes de terrain pour collecter les informations nécessaires pour appuyer des dossiers de publication ;
- L'acquisition d'outils de travail performants (ordinateur, logiciels spécifiques).

h. Perspectives

Afin de rehausser davantage le niveau de performance de ce Programme, son chargé s'engage à :

- Elargir le nombre de sujets traités ;
- Améliorer le travail d'information et de communication grâce à l'appui de personnes ressources de disciplines variées.

i. Recommandations

Dans le but d'assurer un travail plus professionnel et remarquable, il s'avère nécessaire de :

- Assurer la formation du chargé de programme dans son domaine (maîtrise des outils modernes de communication, y compris la manipulation de caméra en vue de la production de documentaires audiovisuels) ;
- mobiliser des fonds pour l'exécution efficiente des tâches consignées dans le cahier de charges du Programme Information et Communication.

Conclusion

C'est connu qu'en matière environnementale, un meilleur accès à l'information et la participation accrue du public au processus décisionnel permet de prendre de meilleures décisions et de les appliquer plus efficacement. C'est dire que contribuer à sensibiliser le public aux problèmes environnementaux, donne au public la possibilité d'exprimer ses préoccupations et aide les autorités publiques à tenir dûment compte de celles-ci. C'est justement ce à quoi ce Programme, au jour le jour, se bat. De toute évidence, la tâche est noble mais pas aisée. C'est pourquoi, nous voudrions lancer un appel fort à toutes les volontés qui peuvent apporter leur soutien, sous quelque forme que ce soit, à le faire favoriser la réalisation de la mission d'ADT-Togo.

COORDINATION ET SUPERVISION DES ACTIVITES/PROJETS/PROGRAMMES ET DEVELOPPEMENT DES RELATIONS DE PARTENARIAT

Introduction

Spécialiste des questions de développement et infatigable défenseur des droits des communautés à la base qu'il est, la tâche de coordination des programmes de développement durable qu'assume le Directeur Exécutif, ne s'est guère mué en routine. Elle se renforce plutôt au fil du temps, grâce à l'expérience qu'il accumule au plan national (A) et international (B).

a. Au plan interne

La présence physique et morale effective dont il fait preuve sont des atouts indéniables qui lui permettent d'assurer un mouvement de développement de l'organisation, à travers la définition **des** processus, l'organisation et le contrôle des services/activités, etc.

En cela, il jouit d'une certaine reconnaissance qui rejaillit sur toute l'organisation et vice-versa. Il bénéficie de l'écoute attentive des différentes autorités/institutions publiques, privées et des acteurs de la Société Civile. Ces dispositions et conditions ont été un ferment qui a favorisé la mise en œuvre en douce des projets et programmes. Il a fait un travail de fourmi dans la levée de fonds pour la réalisation du projet d'adduction d'eau de Fiokpo, en prenant contact avec des personnes, en rencontrant des ministres de la République. Vivement que ce déploiement d'énergie sera récompensée.

b. Au plan international

Au plan international : la volonté de ADT-Togo de rechercher dans la mesure du possible le consensus afin d'obtenir la solution qui satisfasse tout le monde, ou à défaut, la plupart des parties prenantes sur un sujet, est l'un des fondements des résultats positifs auxquels est parvenue l'Organisation en terme de plaidoyer.

Il a souvent su faire l'unanimité autour du nom de l'organisation et de son propre nom. Volontiers, confiance lui est faite par ses partenaires pour le proposer à des postes de modération au cours de réunions de la société civile au plan international, ou pour présider une réunion sur un sujet donné.

Afin de suivre des projets de près au niveau national, le Directeur Exécutif a choisi de limiter le nombre de ses missions à l'étranger. Parmi les missions accomplies, on peut noter :

- Formation des ambassadeurs Genre et Eau (12-17 janvier, Thiès) ;
- Réunion de la Société civile dans le cadre du PNUE (Février 2009, Nairobi)
- 5ème Forum Mondial de l'Eau, (16-22 mars 2009, Istanbul)
- Formation des formateurs/formatrices en audit participatif du Genre (7 au 12 novembre) ;
- Assemblée Générale de l'ECOSOCC de l'UA (21-24 mai 2009, Yaoundé) ;
- Assemblée regroupé pour l'ECOSOCC de l'UA (23 – 27 mai 2009, Abuja).

c. Contraintes

Les contraintes n'ont pas varié de l'année dernière à cette année. Elles sont restées pour la grande partie d'ordre financier. « Les ressources appellent les ressources », et « l'argent est le nerf de la guerre » disent les adages. Autant qu'il serait malaisé d'aller discuter avec les partenaires financiers et les convaincre de la nécessité de mettre à la disposition de l'organisation des moyens pour l'exécution de projets, autant il la mission de contribuer efficacement à l'avènement d'un développement resterait un leurre. C'est vrai que les résultats auxquels nous sommes parvenus plaident en notre faveur pour inciter les financiers à mettre la main à la poche, mais davantage de voyages pour la levée de fonds auraient un impact plus probant.

Conclusion

L'année 2010 devra être consacrée à « l'offensive dans la recherche de fonds ». Celle-ci devra se bâtir sur une relation à long terme avec les partenaires financiers. Il ne s'agira plus seulement d'apporter des solutions ponctuelles à des problèmes ponctuels mais de contribuer réellement à l'éradication de la pauvreté. Ceci passe par la prise en compte des problèmes de façon holistique. Il sera question de construire sur l'expérience acquise et qui fonctionne bien, et de chercher à élargir l'horizon. 2010 est à 5 ans du délai pris par la communauté internationale pour l'atteinte des OMD, ce sera une

occasion pour faire le bilan des actions menées par notre Organisation pour tenir cet engagement. 2010 marque également les 20 ans d'anniversaire de la création de ADT-Togo. C'est également une occasion de faire le point de deux décennies de travail en faveur de l'environnement au Togo. Nous espérons que les fruits auront tenu la promesse des fleurs.